



REUNION des DELEGUES



Réunion du :	16 novembre 2021
A	18 heures 15 à LIEVIN

Présents :	Mme Nicole DELAHYE – MM. Marc ALLOUCHERIE – Gérard COFFRE – Gilbert COPPIN – Jean Marie DASCOTTE – Francis DAUTREMEPUIS – Bernard DEJARDIN – Alain DELHAYE – Michel DEMAILLY – Dominique GEENS – Eric GOOSSENS – Jean Marie HUYS – Joseph LUTOMSKI – Serge PAUCHET – Richard RATAJCZAK – Daniel SION -
------------	---

Excusés :	MM. Sébastien BEAUVAIS – Chouki BELLA – Jean Marc BOUILLEZ – Gérard DEBONNE – Serge HERMAN – André RABAILLE – Jean Philippe SEVIN – André SJOKA – Edmond ZAKRZEWSKI -
-----------	---

► Les membres présents souhaitent un prompt rétablissement à **MM. André RABAILLE – Jean Philippe SEVIN - Edmond ZAKRZEWSKI** et espèrent le retrouver très vite en bonne santé.

► Après 2 années tronquées, l'ensemble des membres présents est appelé à se présenter.

► Historique de la Commission :

Il est procédé à un bref rappel de la création de la commission et de ses objectifs.

En 1994, à l'initiative de **Monsieur DA COSTA**, à la suite d'agressions d'arbitres, une consultation des clubs et des arbitres avait abouti à la création du Challenge de la sportivité et à la mise en place de délégués sur les matchs dit « à risques ».

► Désignation des délégués :

- La désignation du délégué trouve sa source :

- Soit en fonction du calendrier pour des matchs à enjeu ou opposant des équipes s'étant signalées par des comportements douteux.
- Soit à la demande de la commission de discipline ou des autres commissions.
- Soit à la demande de clubs.

- Il est rappelé qu'il convient de consulter le site du district le vendredi à partir de 16 heures pour connaître les modifications du week-end.

► Rôle des délégués :

- Il a pour rôle de constater tous les faits et comportements intervenant avant, pendant et après la rencontre, **en dehors du terrain de jeu qui reste le domaine exclusif de l'arbitre**, sauf si l'arbitre est amené à le consulter ou si des faits graves se produisent sur le terrain à l'insu de l'arbitre.
- Le délégué, qui est un officiel au même titre que l'arbitre, est amené à rédiger un rapport à partir de la trame prévue sachant qu'il doit identifier et désigner le ou les coupables, de faire indiquer le ou leurs noms sur la feuille de match (si possible) et informer le club de cette inscription.
- Qu'en cas d'incident grave il y a lieu d'informer par téléphone soit **Daniel SION**, soit **Richard RATAJCZAK**.
- Il est recommandé de les transmettre par mail au district au plus tard pour le mardi midi.

▪ Enfin pour éviter toute interprétation (négative ou positive) il est demandé aux délégués de s'abstenir de tout commentaire sur l'arbitrage ou les décisions prises par une commission.

► Rappel aux clubs :

- La présence d'un délégué désigné ne dispense en aucun cas le club recevant de mettre en place un délégué au terrain.

► Le point sur la saison en cours au 31 octobre :

25 observations ont été réalisées :

- 16 demandées par la commission des compétitions.
- 7 par les clubs.
- 1 par la commission de discipline.
- 1 par la commission des arbitres.

► Intervention du Président de la Commission de Discipline :

- Depuis le début de la saison, sans que ce soit particulier à l'Artois, les incivilités connaissent une forte progression.

- A ce jour la commission de discipline s'est réunie à 11 reprises prononçant :

- 74 sanctions pour 3 avertissements (en 3 mois de date à date).
- 65 suspensions pour 1 match.
- 34 pour 2 matches.
- 58 pour 3 matches.
- 28 pour 4 matches.
- 7 pour respectivement 5 et 8 matches.

- Il faut aussi signaler des suspensions de 18, 20 matches et 5 mois pour des faits graves.

Par ailleurs :

- 6 dossiers sont en instruction,
 - 15 rencontres ont été arrêtées.
 - 10 rencontres ont donné lieu à des incidents après le coup de sifflet final.
- Enfin 3 dossiers concernent le football d'animation dont 1 concernant une rencontre arrêtée en U11.

► Divers :

- Après un tour de table, l'ensemble des délégués serait favorable à l'organisation d'une formation des délégués au terrain, sachant que le manque de bénévole est un obstacle à la mise en place de spécialistes au sein des clubs.

- A la suite de cette demande **Daniel SION** va se rapprocher de la commission formation pour voir comment cela pourrait s'effectuer.

Le secrétaire de séance

Richard RATAJCZAK